



JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

VOL. I.—No. 10.

QUÉBEC, SAMEDI, 15 JUIN 1878.

PAIX DU NUMÉRO 1 CENTIM.

FEUILLETON DU "CANCAN."

15 JUIN 1878.—No 1.

LES NEZ LONGS ET LES NEZ COURTS.

Écoutez, jeunes gens, écoutez bien jeunes filles. Écoutez-moi pères et mères et vous tous, tant en général qu'en particulier, qui avez des garçons ou des demoiselles à marier, ou qui vous disposez, pour votre propre compte, à faire cette affaire importante.

Car ce n'est pas une plaisanterie que le mariage, mesdames et messieurs ; quand on est marié, c'est pour toujours, du moins pour celui, ou pour celle, qui descend, avant l'autre, dans la boîte de sapin ; l'une, quiconque se permettra de rire, paiera un son.

Chacun est libre de passer ces pages sans les lire : seulement, s'il lui arrive malheur, je déclare, formellement, que je m'en lave les mains ; et je fais cette protestation solennelle en posant la main gauche sur ma pipe : serment redoutable aux dieux mônes.

Ceux qui ne sauront pas lire, sont invités à prier quelqu'un, plus lettré, de leur rendre ce signalé service, les ignorants eux-mêmes étant exposés à faire des sottises ; quoiqu'en général, j'en conviens, on y soit plus sujet quand on a de la littérature.

Cette préface nécessaire étant heureusement terminée à la satisfaction général, j'entre de suite en matière, dans l'intention très-rare parmi les auteurs de nos jours, de la traiter tout à fait en conscience, et avec le plus louable désintéressement.

Le genre lu main se divise en deux espèces principales, savoir : l'espèce de ceux qui regardent en bas, et l'espèce de ceux qui regardent en haut : on reconnaît les uns et les autres à un signe caractéristique ; c'est-à-dire que les premiers ont le nez excessivement courts, et les seconds, remarquablement long.

Il semble que ce devrait être le contraire, à cause de la loi de la gravitation ; mais l'expérience prouve que la chose se passe ainsi. Or, à un fait avéré, il n'y a rien à répondre, car rien

n'est resté comme un fait. Au reste, les plantes suivent généralement la même règle.

L'espèce qui regard en bas est infiniment plus avisée que l'espèce qui regarde en haut ; elle connaît mieux ce qui se passe sur la terre, prise d'avantage le petit verre et les gros sous, ne se trompe jamais de poche à son préjudice et ne croit ni à la lune ni au soleil.

L'espèce opposée, au contraire, connaît et apprécie l'astre qui donne la lumière, et estime même les étoiles ; elle est souvent victimes des fripons, et quand on l'invite à faire comme les autres elle a la bonté de vous répondre : ce n'est pas dans mes mœurs.

En matière de mariage, il est utile de savoir laquelle des deux camps vous désirez appartenir, ô vous qui... étudions donc la théorie dans ses résultats puisqu'il n'est pas dans l'habitude des pommières de produire des raisin, ni des fraises.

A tout seigneur tout honneur ! En vertu de la loi des majorités, nous commençons notre examen par l'étude de l'espèce dite des nez courts, ils connaissent des mariages de trois sortes : le mariage de convenance, le mariage d'intérêt, et le mariage d'inclination.

Mariage de convenance veut dire celui de deux bourses également garnies mariage d'intérêt signifie association d'une bourse plate avec une bourse pleine ; le mariage d'inclination est la réunion, ordinairement, de deux bourses aux trois quarts vides.

Dans le mariage de convenance, habituellement c'est papa qui décide : dans celui d'intérêt ; le plus souvent c'est maman qui conseille : quant au mariage d'inclination, il ne requiert absolument l'intervention ni de maman ni de papa.

Les grands événements demandent la peinture : nous essaierons donc de peindre ; nous prendrons nos modèles parmi des camarades, mais, si, par hasard, la chaussée d'Antin désirait se les approprier, elle n'aurait qu'à leur donner des gants paille, des bottes vernies trois kilos de faux cheveux, une odeur de patchouli, avec un lorgnon dans l'œil ils seront alors, tout juste à son niveau.

Quoique les mariages soient écrits dans le ciel, nous supposons que nos héros n'ont jamais regardé de ce côté.

là. Cette supposition n'ayant absolument rien que de très-admissible, vu les habitudes de l'espèce en question, nous prenons la palette et le pinceau : du silence ! voilà le premier acte qui commence.

I.

LE MARIAGE DE CONVENANCE.

Quel est donc ce vacarme que j'entends dans la grande rue du bourg de Laffé ? Les chiens aboient sur tous les tons, les poales épouvantées s'ensuient à toutes jambes du côté de leurs juchoirs, et les effrontés moineaux, troublés dans leur picorée, se perchent en caquetant, d'un air mécontent et surpris, sur le faite des toits d'alentour.

Les petits enfants, d'une main accrochés aux jupons de leurs mères, et de l'autre tenant un morceau gras et fumant de galette chaude, ouvrent des yeux aussi larges que leur bouche, sur l'événement qui passe. Tout le monde est aux portes et attend : Est-ce une révolution qui vient : est-ce une dynastie qui s'en va ? mieux que cela ; c'est une noce qui défile.

Où, vrai ment, c'est une noce. C'est même la plus belle noce qui se soit vue dans l'endroit, de mémoire de beau. C'est la noce, messieurs, de Théocrite Roupillat, fils de Jérôme, boulanger du village, et de Fanny Tirpet, hériitière de Paubergiste du lieu, à l'enseigne du Lion-d'Or.

Le jeune Théocrite et la légère Fanny, aux cheveux couleur de feu, se sont vus au bal, connus à la foire, aimés au cabaret. Cette grande époque dura huit jours, après lesquels le père Roupillat, s'adressant à son fils, lui dit : Théocrite, pose ton cigar, j'ai à te parler d'affaires ; et Théocrite répondit : Ça n'empêche pas de fumer, parlez toujours.

— J'ai vu Tirpet : sa fille aura trente mille livres, mille écus en se mariant ; tu en auras à peu près autant. La petite s'entend au commerce. C'est elle qui est déjà, malgré son jeune âge, chargée de mêler l'eau au vin dans l'auberge, en proportion du degré d'ivresse où sont parvenus les buveurs. Les parents consentent à te la donner pour femme : ça te va-t-il ? Et Théocrite

répondit : Autant celle-là qu'une autre, ça me va.

Le notaire avait rédigé l'acte sur du papier timbré : on avait choisi le régime dotal comme étant celui des gens comme il faut. On avait passé à la mairie, où le maire lui-même, le maire en propre personne, le maire, ceint de son écharpe, couleur du temps, avait reçu les serments des futurs, et leur avait, avec un accent solennel et une majesté olympienne, donné lecture de l'article 213 du Code civil.

S'il nous était permis de parler ici politique, nous dirions que le législateur aurait bien pu choisir un numéro autre que celui-là pour son article. Le nombre 13 portant infailliblement malheur ce n'est que pour ce motif que presque tous les mariages tournent si mal. Mais personne n'y prit garde, et le cortège se mit en route pour se rendre à l'église.

Le violon marchait en tête, râlant son instrument d'un air superbe. Le marié, dormant le bras à Mme. Tirpet et la mariée appuyée sur celui du père Roupillat, le suivent, marchant au pas de charge, et portant, au jupon, de gros bouquets de fleurs de talc, enfermées de perles en verre soufflé et garnies de feuilles de papier d'argent.

La mariée porte, sur la tête, un voile de tulle et une couronne de fleurs d'orange. Cela veut dire quelque chose très-probablement ; j'ai demandé, à des apothicaires instruits, à quoi l'orange pouvait servir ; ils m'ont répondu que les fleurs de ce végétal servaient à faire l'eau du même nom.

Le garçon d'honneur et les filles aînées appelées, les oncles et les tantes, les cousins et les cousines, et les cousins des cousins, avec les amis et connaissances viennent ensuite, deux à deux, formant le reste de la bande joyeuse. Pendant la route, les anciens devisent de leur bonheur passé à pareil jour. (L'imprimeur aura soin de laisser la virgule à sa place) ; les jeunes gens s'entre-déshent.

Le curé attendait depuis une heure, en bougonnant, comme de juste ; le sonneur tirait sur la cloche comme un vrai désespéré : son zèle était si grand que la brochette en bois qui retenait son pantalon, s'étant tout-à-coup brisée cet objet de toilette si essentiel, pour